

Ati Industries annonce la signature d'un contrat majeur avec Metalor

Acteur clé de la crémation et de l'incinération en France, Ati Industries opère un récent retour en force au second semestre 2020

Le fabricant français Ati Industries annonce la signature d'un contrat significatif avec Metalor Technologies, groupe industriel suisse et leader dans le domaine des métaux précieux. Le groupe Metalor comprend des filiales dans 17 pays. D'un montant d'environ 1,2 million d'euros, la commande passée auprès d'ATI porte sur la fourniture d'un four d'incinération de déchets métalliques à la filiale française de Metalor, située à Saint-Fons, près de Lyon.

Ce four, remarquablement automatisé, permettra d'extraire les métaux précieux de déchets industriels 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

La livraison par Ati Industries est prévue en septembre 2021, avec un démarrage en production au premier trimestre 2022.

Une confiance renouvelée

Créée en 1930 et basée à Gien, soutenue par [Vespa Capital](#) et dirigée par [Prospheres](#) depuis avril 2019, Ati Industries connaît un magnifique rebond. La signature du contrat avec Metalor fait suite à une première collaboration déjà réussie l'année dernière : Metalor avait passé une première commande d'un montant de 600 000 euros pour la fourniture d'un incinérateur de déchets au site de Marin en Suisse.